

Intervention de Mme Ellie de Putter, Responsable régional de l'ACAT

L'article 5 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme nous dit : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »

Certes ; nous savons tous, que les droits de l'humain ne sont pas respectés dans beaucoup de pays.

Nous devons agir, et agir avec l'ACAT EST EFFICACE.

L'ACAT est intervenue dans 75 pays cette année, et cela a contribué à la libération de 200 personnes, et pour ces personnes c'est 100% de réussite.

La fondation de l'action de l'ACAT vous est connue : Mt. 25 : 4 « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ».

Ce sont deux femmes protestantes, filles de pasteur, qui ont eu l'initiative de s'associer pour agir au nom du Christ, d'écrire à des chefs d'état, à des prisonniers, de prier.

La spécificité de l'ACAT est bien son œcuménisme, qui est, au sein de l'ACAT une richesse, plus qu'un obstacle.

L'œcuménisme originel de l'ACAT est intensément vécu.

Il y a 400 groupes ACAT en France, avec des actions suivies en Algérie, la Tunisie, aux Philippines,.....

un groupe peut soutenir un condamné à mort, par des correspondances etc. Un condamné à mort a écrit : « c'est grâce à vous qui m'avez accompagné, que j'ai pu vivre tous ces moments avec espérance ».

J'invite toutes les paroisses à créer un groupe ACAT, il est important et enrichissant de se réunir régulièrement,

N'hésitez pas à demander le soutien de l'Equipe d'Animation Régionale, qui est disponible pour les groupes, déjà créés ou à venir.

l'ACAT Paris soutient les groupes par des envois d'information, des dossiers ponctuels, en ce moment, nous oeuvrons en Argentine, contre l'impunité. En vue des J.O. de Pékin en 2008, l'ACAT se mobilise fortement. Et organise le 5 et 6 avril un W E pour les jeunes de 18-30 ans sur ce thème. Encore une fois : AGIR EST EFFICACE.

Quelques exemples :

En Tunisie : grâce pour 22 prisonniers ; 17 étaient parrainés par un groupe ACAT

En Mauritanie : 24 des 25 accusés « islamistes » acquittés.

En Libye (l'ACAT avait fait envoyer 3 appels urgents la dernière année): le médecin d'origine Palestinien Ashraf Hajouj a déclaré après sa libération : « Seuls des étrangers se sont mobilisés sur notre cas, et ce sont des chrétiens »

Quelques mots sur le 26 juin et la Nuit des Veilleurs

En 1997, l'ONU a déclaré que le 26 juin serait chaque année une journée internationale de soutien aux victimes de la torture . Depuis, l'ACAT a œuvré pour associer les chrétiens à la célébration de cette journée. Elle a reçu le soutien des Eglises Chrétiennes ; en particulier, le Synode National de l'Eglise Réformée de France, et le président de la Conférence des évêques de France, qui ont appelé à

faire du Dimanche le plus proche de cette date une journée de sensibilisation et de mobilisation des chrétiens.

Depuis 2 ans, l'ACAT organise la Nuit des Veilleurs, qui cette année a réuni , en France et à l'étranger, 8000 personnes, dont 200 rassemblements de Veilleurs dans la Nuit. Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies nous dit : « Il s'agit d'une journée au cours de laquelle nous rendons hommage à ceux et celles qui ont enduré l'inimaginable. C'est une occasion, pour le monde entier, de s'élever contre l'indicible ».

Et je finirais par dire : l'ACAT n'est pas triste, l'ACAT est vivante ! Merci